

L'évaluation

Faire vivre la démarche de projet



L'évaluation peut porter tant sur le projet que sur la qualité de la démarche de projet initiée sur le territoire.

« Conduire une démarche d'évaluation et non plus se soumettre à l'évaluation, c'est avant tout réfléchir au projet, se demander en quoi on est porteur de transformation sociale ».
Loïc Danieu, Dossiers pour notre temps

POURQUOI ÉVALUER ? PAROLES DE TERRITOIRES :

- « Pour faire évoluer le projet »
- « Pour éviter l'essoufflement »
- « Pour s'adapter à la réalité et aux besoins »
- « Pour donner du sens »
- « Pour redéfinir des objectifs partagés »
- « Pour amener de la compréhension »

Qu'est ce qu'il est important d'évaluer ? Voici la question à se poser lors de l'élaboration du projet. L'évaluation se fait en fonction des objectifs retenus.



DANS LES DIRECTIVES OFFICIELLES :

« Le comité de pilotage « assure le suivi régulier de la mise en œuvre de la convention et son évaluation, selon les critères définis dans la convention, en vue de proposer d'éventuelles évolutions. »

Instruction pour la promotion de la généralisation des projets éducatifs territoriaux sur l'ensemble du territoire.
19 décembre 2014

L'évaluation doit pouvoir s'effectuer régulièrement dans le temps. Elle doit se construire sur la base d'outils concrets, clairs et simples. C'est un travail à portée plus éducative qu'administrative.



L'évaluation du projet éducatif est réalisée par le comité de pilotage, chaque année et à l'issue de la durée de la convention. Dans l'intervalle, l'évaluation continue permet d'orienter et d'adapter le projet tout au long de l'année.

L'évaluation annuelle permet aux partenaires de vérifier si les objectifs opérationnels et stratégiques visés sont atteints (à l'aide des indicateurs quantitatifs et qualitatifs définis lors de la mise en place du projet), de questionner la pertinence du projet et de le faire évoluer en fonction des nouveaux besoins.

Cette évaluation permet de réfléchir éventuellement à l'opportunité d'élargir le projet aux temps extrascolaires et à l'articulation des activités proposées aux enfants d'âge primaire avec celles proposées aux jeunes scolarisés dans le second degré.

Guide pratique pour des activités périscolaires de qualité Édition 2014-2015

ÉVALUER AVANT, PENDANT ET APRÈS LA MISE EN ŒUVRE

Faire vivre la démarche de projet

L'évaluation est une démarche qui vise, à partir d'objectifs préalablement définis, à comprendre les résultats obtenus, de la manière la plus objective possible, afin de les apprécier, d'en rendre compte et d'aider en cela les décisions à venir.

Définir les objectifs d'un projet, c'est préparer leur évaluation :

- > Définir des objectifs collégialement : la terminologie employée doit renvoyer aux mêmes notions pour chacun des partenaires.
 - > Définir des critères et des indicateurs quantitatifs et qualitatifs en lien avec les objectifs du projet.
 - > Définir des objectifs opérationnels et les actions à mettre en place pour y répondre.
- Elaborer un projet, c'est préparer son évaluation : ce qui doit être évalué, comment sera conduite cette évaluation (avec quels indicateurs), qui évaluera et comment sera exploitée l'évaluation ?

Avaluer : une démarche permanente, concomitante à la mise en œuvre du projet :

- > Définir des instruments et méthodes pour collecter les données au cours du déroulement du projet selon différentes formes :

Evaluation implicite :

- observations
- absence ou la présence des acteurs
- sentiment général

Evaluation spontanée :

- échanges formalisés ou informels
- outils quotidiens (livre d'or, mur de la parole)

Evaluation instituée (analyse objective de la situation avec des outils définis en amont)

- test d'évaluation – enquête
- grille d'analyse
- méthodes comparatives
- tableau de bord

Quelques exemples d'indicateurs quantitatifs : nombre de réunions, taux de fréquentation, taux d'encadrement, nombre d'outils partagés...

Quelques exemples d'indicateurs qualitatifs : représentation effective de tous les acteurs du PEDT, organisation des changements d'espace, satisfaction des acteurs, clarté de la communication, accessibilité pour les familles, diversité et adaptation des activités par rapport aux besoins de l'enfant, qualification des intervenants...



Analyser des données, mesurer l'évolution, communiquer l'évaluation et appliquer le résultat :

- > Faire émerger les enjeux, les points faibles et les points forts, les éléments déterminants, les écarts entre objectifs et réalité, les conditions favorisant les expériences constructives.
- La production de données et la mesure d'un écart ne suffisent pas à constituer une évaluation, mais constituent des outils préalables pour analyser la conduite et les résultats d'un projet.

- > La communication de l'évaluation permet d'informer sur la mise en œuvre du projet, de mobiliser les acteurs concernés par le projet et de le faire évoluer collégialement.

QUE PEUT-ON ÉVALUER ?

Les 9 critères du GAD : un appui pour questionner son projet

1. ACCÈS AUX ACTIVITÉS

La tarification prend-elle en compte les ressources des familles ? Les activités sont-elles accessibles aux enfants en situation de handicap ?

Le cas échéant, le temps de déplacement a-t-il été considéré dans le projet d'animation et est-il adapté aux enfants et à la durée de l'activité ? Y a-t-il une organisation d'accueil prévue le mercredi après la classe (restauration, garderie, ACM, transport) ?

2. QUALITÉ DES CONTENUS ET PRISE EN COMPTE DE L'ARTICULATION AVEC LA CLASSE

Les objectifs éducatifs sont-ils définis ? Les activités sont-elles cohérentes avec les objectifs éducatifs et sont-elles réalisables ?

Les objectifs du projet d'école sont-ils pris en compte dans le PEDT ? Les temps de transition sont-ils réfléchis et organisés pour garantir la sécurité des mineurs et la qualité de l'accueil ?

Les équipes enseignantes sont-elles représentées dans le comité de pilotage ?

Le PEDT prend-il en compte les différents temps périscolaires et leur articulation ?

Le PEDT vise-il à prendre en compte la globalité des temps de l'enfant en s'ouvrant au temps extrascolaire ?

Le PEDT prend-il en compte les spécificités des enfants de moins de 6 ans ?

3. ELABORATION ET SUIVI CONCERTÉ

Un comité de pilotage est-il organisé ?

Le comité de pilotage est-il représentatif ?

Des groupes de travail sont-ils mis en place ?

Une instance a-t-elle été créée afin de permettre l'évaluation du projet ?

Les fréquences de réunion sont-elles pertinentes ?

Les modalités d'information aux parents sont-elles clairement définies ?

4. QUALITÉ DES INTERVENANTS

Le taux d'encadrement est-il suffisant ?

La collectivité ou l'EPCI compétent ont-ils inscrit les activités de loisirs dans le cadre d'un ACM ?

La collectivité ou l'EPCI compétent ont-ils respecté le protocole de sécurité défini par les services de l'Etat ?

5. COORDINATION DU PROJET

Un élu référent est-il en charge du suivi du PEDT ?

Un référent PEDT a-t-il en charge la coordination du projet ?

Sur chaque site un référent est-il nommé ?

6. QUALITÉ DES AMÉNAGEMENTS ET DES LOCAUX

Les locaux disponibles sont-ils en nombre suffisant ?

Une charte de partage des locaux ou un règlement d'utilisation partagée sont-ils utilisés ?

7. PERTINENCE DU TERRITOIRE

Le PEDT est-il intégré au PEL du territoire ?

Le PEDT est-il élaboré et mis en œuvre dans le respect des compétences de chacun ?

L'échelle de coordination du PEDT est-elle cohérente ?

8. FORMATION

Un plan de formation est-il envisagé ?

9. PRÉSENCE D'ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

Des critères d'évaluation du PEDT et notamment des objectifs éducatifs sont-ils définis ?

